

Cherbourg-en-Cotentin, le 6 décembre 2021

## **PREAVIS DE GREVE**

Monsieur le Maire de Cherbourg-en-Cotentin,  
Monsieur le Maire Adjoint en charge de l'Education,

Le syndicat CGT de la ville de Cherbourg-en-Cotentin dépose un préavis de grève.

**Date** : mardi 14 décembre de 00h00 à 24h00 et mercredi 15 décembre de 12h30 à 14h30

**Lieu** : Cherbourg-en-Cotentin

Ce préavis est remis dans les cinq jours francs, avec accusé de réception à l'autorité locale.

La loi n°889 du 19 octobre 1982 a été maintenue en vigueur dans son article 4 intégré dans l'article L 521-3 du Code qui contraint les « parties intéressées » à négocier pendant la durée du préavis.

**MOTIF** : *Préavis de grève, de 0h à 24h, le mardi 14 décembre et le mercredi 15 décembre 2021 pour l'ensemble des personnels titulaires, contractuels et vacataires de la filière animation de la Fonction publique territoriale, les ATSEMs, les agents de la restauration, pour l'ensemble des personnels intervenants dans les centres de loisirs, les écoles, les locaux mis à leur disposition et tous les agents de la collectivité de Cherbourg en Cotentin..*

Les agents de la filière animation et plus largement les professionnels œuvrant dans l'éducation de l'Enfant dans la Fonction publique territoriale, participent au premier plan à la construction du lien social au service de toutes et tous, au développement des enfants, à leur sociabilité, au développement de la cohésion sociale. Ils participent à la transmission de valeurs éducatives, culturelles, citoyennes, ils participent à la construction, l'épanouissement et l'émancipation individuelle et collective des publics accueillis.

Force est de constater que, malgré ce rôle essentiel, ils souffrent depuis des années d'un manque de reconnaissance. Les bas-salaires, la précarité, les

mauvaises conditions de travail, les sous-effectifs deviennent la norme. Quel mépris pour les personnels et pour les jeunes qu'ils encadrent !

Aujourd'hui, ce secteur souffre de sous-effectif et parfois d'un turn-over particulièrement anormal. Les conséquences sont désastreuses sur la qualité d'accueil, sur les contenus pédagogiques, et sur la sécurité notamment des enfants. Cette logique génère des modes d'organisation ingérables et déshumanisés, où l'enfant est souvent parqué, au détriment d'une relation de confiance et d'écoute tellement importante pour sa construction.

Au lieu d'émanciper les consciences, la politique du gouvernement conduit à la construction d'une forme d'aliénation collective répondant à la logique libérale comptable et financière.

Malgré les mesures politiques, qui s'accumulent depuis des années, les agents de la filière animation, ainsi que l'ensemble de leurs collègues dans les écoles, sont aux avant-postes pour maintenir un service public de qualité. Mais face à l'incurie des pouvoirs publics, l'indignation fait place à la colère.

C'est pourquoi la Fédération CGT des Services Publics demande au gouvernement l'ouverture sans délai de véritables négociations.

Notre syndicat CGT des Territoriaux de Cherbourg-en-Cotentin portera aussi, lors de cette journée, ses revendications locales auprès de M. le Maire de Cherbourg-en-Cotentin, pour notamment :

- Un taux d'encadrement permettant de rendre un service de qualité (1/8 et 1/14, et un.e ATSEM par classe minimum) et garant de la sécurité des usagers et des personnels ;
- Le CDI et les contrats statutaires à temps plein doivent devenir la règle. Non aux temps partiels imposés, non à la précarité ;
- Une augmentation générale des salaires, et donc du point d'indice dans la Fonction Publique (2000€ Brut) ;
- La reconnaissance des pénibilités (bruit, linge souillé, cadences infernales...) ;
- La garantie d'une évolution professionnelle par des formations reconnues nationalement (BPJEPS...), la reconnaissance de la Filière animation, y compris dans la promotion interne, mais par la refonte des grilles indiciaires, le passage en catégorie B des personnels exerçant des missions d'encadrement ou de direction, et création d'une catégorie A dans l'animation ;
- L'amélioration des conditions et d'organisation de travail, avec des moyens humains, budgétaires, pédagogiques et matériel à hauteur des besoins, le respect des temps de pause ;
- La fin de l'amplitude horaire démesurée

- Le recrutement d'Auxiliaires de Vie Scolaire ;
- Le renforcement des équipes de direction ;
- La mise en place de pôles de remplaçants partout où c'est nécessaire (ATSEM, Entretien, Resto).

La CGT des Territoriaux de Cherbourg-en-Cotentin dépose un préavis de grève spécifique de 8h à 24h pour la journée du mardi 14 décembre et de 12h30 à 14h30 le mercredi 15 décembre pour les agents mentionnés en objet et l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale qui entendent apporter leur soutien.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels et vous demande d'être reçue en audience, et ce aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans l'attente, nous vous adressons, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint en charge de l'Education, nos sincères salutations.

**Pour la CGT,  
Secrétaire général  
Maxime DEBOUT**